

Ketters in de middeleeuwen

Flagellanten te Doornik, in september 1349.

Brussel, Koninklijke Bibliotheek, hs 13.076-77.

Hérétiques au moyen âge

Audeo dicere et pro vero, quod in

Flagellants à Tournai, en septembre 1349. Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms 13.076-77, fol. 16. verso.

© Bruxelles, Bibliothèque Royale.

Les flagellants à Tournai, en 1349, le 14 septembre 1349, alors que sévissait une grande mortalité.

fol. 16, verso.

© Brussel, Koninklijke Bibliotheek.

De toute ma vie, je ne vis si grande dévotion populaire, le jour de cette procession annuelle. Plus de 250 personnes se rassemblèrent à Tournai pour faire pénitence durant neuf jours. Ils étaient menés par le frère Robert, du couvent des Augustins. Il était prescrit que durant ces neuf jours, ils ne pouvaient parcourir la ville précédés d'une croix, ou de drapeaux ou de cierges. Les pénitents devaient marcher pieds nus, la tête couverte d'un capuchon noir, le corps ceint d'une robe de lin, le haut du corps nu. des verges à la main.

De flagellanten te Doornik, in 1349, op 14 september 1349, toen er een grote sterfte heerste.

In mijn ganse leven zag ik nooit zo'n grote devotie bij het volk op de dag van deze jaarlijkse processie. Meer dan 250 personen kwamen samen te Doornik om er die dag en de acht volgende dagen boete te doen. Zij werden geleid door broeder Robert. van het klooster der Augustijnen. Er was verordend dat zij gedurende deze negen dagen, zonder kruis op kop, zonder vaandels en kaarsen, rond de stad moesten trekken. Op blote voeten, met een zwarte kap op het hoofd, omgord met een linnen kleed en het bovenlijf ontbloot, met de geselroede in de hand moesten zij opstappen.

toto cursu vite mee non scivi, nec vidi, nec audivi tantam tranquillitatem et tantam devotionem populi universi in nocte et die processionis. sicut fuit isto anno. Et est sciendum quod ducenti et quinquaginta homines et plus se adunaverunt in Tornaco, mutuo se sociantes et astringentes ut in die processionis et in octo diebus sequentibus, ad similitudinem aliorum qui recesserant de Tornaco, penitentiam facerent; et omnes qui intrabant fratrem Robertum, lectorem domus fratrum Beati Augustini, consulebant: fuitque ductor eorum dictis novem diebus. Ordinatio autem fuit talis quod sine cruce, sine vexillis et sine cereis, circuitum ville fecerunt omni die. habentes, sicut superius est expressum, super capita sua capucium et desuper capellum nigrum sine cruce. tenentes in manibus scorpiones. nudi toto corpore et pedibus, femoralia habentes et desuper vestem lineam cinctam supra umbilicum,

Gilles Li Muisis, Chroniques et Annales, éd. H. Lemaître, p. 248-250.

Cette illustration vous est offerte par les firmes dont les produits portent le timbre Artis-Historia. Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia,** S.C. Rue Général Gratry, 19 1040 Bruxelles Deze illustratie wordt u aangeboden door de firma's wier produkten het **Artis-Historia** zegel dragen. Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C. Generaal Gratrystraat, 19 1040 Brussel

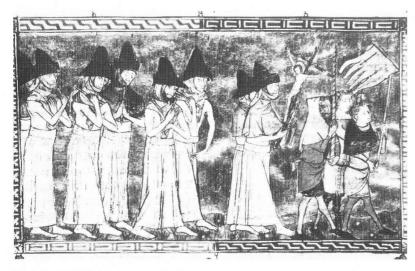
offset lichtert

204

Hérétiques du moyen âge

Les flagellants (14e siècle)

Les flagellants ne s'écartent pas fondamentalement de la foi catholique. Mais ils suscitent la méfiance par la violence et le côté hystérique de leurs manifestations. Aussi entraînent-ils une répression de la part des autorités ecclésiastiques et laïques.



Flagellants à Tournai, en septembre 1349.

Bruxelles, Bibliothèque Royale, Ms. 13.076-77, fol. 16 verso.

La miniature provient d'un manuscrit contenant les textes de Gilles Li Muisis, abbé de l'abbaye Saint-Martin de Tournai (1272-1352). Dans un de ces textes, Li Muisis décrit les flagellants.

Le miniaturiste contemporain, qui a illustré la chronique, peint ces événements au début même du texte du chroniqueur.

Les flagellants connurent le succès en 1348-1349 dans pratiquement tous les Pays-Bas.

En 1348, durant la peste noire, alors que beaucoup de personnes mouraient, des groupes d'hommes et de femmes se mirent à parcourir villes et villages durant 33 jours.

En faisant pénitence, ils voulaient mettre fin à la peste, considérée comme une punition divine pour les péchés des hommes. Ils se flagellaient le corps dénudé avec des lanières hérissées de pointes de fer. De là leur nom de flagellants.

Le chroniqueur tournaisien Gilles Li Muisis (mort en 1352) décrit, d'une manière détaillée, les événements étonnants qui se déroulèrent dans sa ville.

Il énumère les différents groupes qui déferlèrent de partout vers Tournai, du 15 août au début du mois d'octobre.

Le 8 septembre, 600 flagellants partirent de Tournai pour effectuer leur pérégrination expiatoire durant 33 jours.

Se multipliant sans cesse, raillant les riches et les hiérarques, constamment coupables d'excès, les flagellants signifiaient un réel danger pour l'ordre établi. Le 22 octobre 1349, le pape les interdit.

Le mouvement connut un sursaut de vie vers 1400. A la faveur de la confusion créée par le schisme d'Occident, par les misères de la Guerre de Cent Ans et par l'énorme succès des idées hérétiques de l'anglais John Wyclif.

R. Dekeyser et W. Dupon

Editions Artis-Historia

Hérétiques du moyen âge

Tanchelm, cathares, béguins et béguines

Au moyen âge, la notion d'hérétique est difficile à cerner. Il va de soi qu'il s'agit de ceux qui s'opposent à l'Eglise et à ses dogmes. Mais où se trouve la frontière entre orthodoxie et hérésie, en un temps aux superstitions foisonnantes, où l'Eglise s'identifiait fort à l'ordre établi?

L'autorité était tentée de considérer comme hérésies les critiques de l'ordre établi et les contestations sociales.

Dans les Pays-Bas, le plus connu des hérétiques est incontestablement Tanchelm qui œuvra en Flandre et à Anvers de 1110 à 1115. Il est difficile d'établir s'il était un véritable hérétique ou s'il était seulement quelqu'un qui critiquait sévèrement les positions de l'Eglise. En effet, on ne connaît Tanchelm que par une lettre des chanoines d'Utrecht à l'archevêque de Cologne: il y est présenté, pour des raisons partisanes, sous son plus mauvais jour. Du 12° au 14° siècle. l'Eglise dut

bu 12° au 14° siècle, i Eglise dut faire face, en Europe occidentale, à trois groupes importants de dissidents: les cathares, les béguins et les béguines, les flagellants.

En Belgique, les béguins et les béguines respectèrent la foi prescrite; on ne peut donc les considérer comme hérétiques.

Les cathares furent actifs, au 12º siècle, en Brabant et à Liège, mais surtout en Flandre. Leur doctrine reposait sur l'opposition de deux principes de base: le bien et le mal, Dieu et Satan. Ils niaient la présence de Dieu dans l'eucharistie et refusaient le baptême, le mariage, le culte des images et les prières pour les défunts. Mais ils vivaient très sobrement, ne mangeaient pas de viande, faisaient force pénitences et jeûnes et s'abstenaient de relations sexuelles.

L'Eglise pourfendit sévèrement ces hérétiques. Dans le sud de la France, elle organisa des croisades contre les cathares (appelés aussi Albigeois) et, en 1232, instaura contre eux l'Inquisition, qui fut confiée, par le pape, aux Dominicains. Ceux qui ne se rétractaient pas,

Ceux qui ne se rétractaient pas, étaient bannis de la communauté ecclésiale (l'excommunication) et, généralement, condamnés à mort par l'autorité civile.

R. Dekeyser et W. Dupon

A lire:

S.B.J. Zilverberg, **Ketters in de middeleeuwen,** 1968, Fibula-Van Dishoeck.

A. Zwart et K. Braun, Heksen, ketters en inquisiteurs. Geloofsvervolging en heksenprocesen door de eeuwen, 1981, Fibula-Van Dishoeck.

J. Guiraud, **L'inquisition médiévale,** Paris, 1978. A notre révérend père Frédéric, archevêque de Cologne.

Nous vous sommes reconnaissants pour votre bonne compréhension: sovez remercié d'avoir arrêté Tanchelm, notre Anté-Christ, ce blasphémateur, ce contempteur de l'Eglise du Christ. Il a osé répandre des hérésies à propos des sacrements de l'Eglise. Poussé par l'orqueil, aui est source d'hérésie et de schisme, il ne reconnaît ni le pape, ni les évêgues, ni les prêtres. Il ose contester le Christ. la base-même de notre foi, et son église, et prétend que seuls lui et ses disciples constituent la véritable église.

Tanchelm a commencé à répandre son poison hérétique auprès des gens du littoral, encore frustes et peu formés à la foi. Il commenca par les femmes et les jeunes filles, dont il recherchait trop systématiquement la familiarité. C'est sans grandes difficultés qu'après, il réussit à détourner aussi les hommes. Le voilà à prêcher en public en plein air, à se déplacer comme un roi, entouré de fidèles, d'étendards et d'armes. Le peuple, en désarroi, l'écoute désormais comme s'il s'agissait du messager de Dieu. Mais d'un messager qui, à l'instar de Satan, prétendait que les églises étaient des bordels et que les prêtres n'administraient pas des sacrements mais des stupres.

Lettre de 1112, adressée, au nom du diocèse, par le chapitre d'Utrecht, à Frédéric, archevêque de Cologne, à propos de Tanchelm (+ 1115).